

---

## Opération récupérateurs d'eau pluviale

**La Communauté d'Agglomération du Grand Guéret fait de la gestion de l'eau et de la préservation de la ressource ses priorités. Dans cette perspective, elle propose l'achat, pour l'année 2023, d'une quantité limitée de récupérateurs d'eau pluviale. À ce titre, elle bénéficie de subventions de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne à hauteur de 70% et du Conseil Départemental de la Creuse intervenant à 10%.**

La situation de sécheresse que nous connaissons en 2023 fait suite à une année 2022 la plus chaude jamais mesurée en France et classée en second rang des années les moins arrosées (depuis le début des mesures en 1959). Sur le territoire, cela s'est traduit par des tensions très importantes sur la ressource en eau disponible avec une baisse généralisée comprise entre 30 % et 60 % de la moyenne. Ces tensions ont touché très fortement 73 700 habitants (soit 63 % de la population du département de la Creuse) dont la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Cette situation de sécheresse vient amplifier les grandes difficultés rencontrées sur le département lors des années précédentes (hormis en 2021) avec des déficits pluviométriques hivernaux élevés venus accroître les effets de la sécheresse estivale et automnale de ces années-là (2018 à 2020).

**Ces périodes de difficultés d'approvisionnement en eau potable montrent l'importance des gestes que chacun peut respecter afin de préserver la qualité et la quantité de cette ressource si précieuse, l'eau, notre patrimoine commun.**

Pour prévenir qu'une telle situation ne se reproduise, l'Agence de l'Eau propose aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale de mettre en place avec les communes de leur territoire un plan d'actions. Celui-ci est personnalisé pour la sécurisation et la réduction des consommations d'eau potable avec, notamment, un volet concernant les économies d'eau auprès des particuliers.

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'opération « récupérateurs d'eau pluviale » organisée par l'Agglo, avec **l'achat de récupérateurs d'eau pluviale destinés ensuite à la vente auprès des abonnés du service public de l'eau à un tarif subventionné (soit 20% du prix).**

L'objectif est de faciliter l'accès à ce type d'équipements et de participer à l'effort d'économie de la ressource en eau. Cette année, environ 150 récupérateurs sont disponibles. L'opération sera éventuellement reconduite en 2024 sur des quantités plus importantes.

Deux modèles de cuve sont proposés : 600 litres et 1000 litres. Leur nombre étant limité, les demandes des abonnés intéressés seront traitées par ordre d'arrivée à partir du 4 septembre.

Toutes les informations, descriptifs, tarifs et le mode d'emploi pratique sont à retrouver ici :

<https://www.agglo-grandgueret.fr/operation-recuperateurs-deau-pluviale>.

### CONTACT PRESSE :

**Lucie GRUAU** : Chargée de Communication - Communauté d'Agglomération du Grand Guéret  
[lucie.gruau@agglo-grandgueret.fr](mailto:lucie.gruau@agglo-grandgueret.fr) - 05.55.41.04.48